

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2018

Procès-verbal de la séance extraordinaire de la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, tenue le 17 décembre 2018, à 19 h 54, à la salle Desjardins située au 6115-A, rue Principale, Saint-Félix-de-Kingsey.

Monsieur le maire suppléant, Jean-François De Plaen, préside cette séance et les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

- M. Douglas Beard – conseiller siège n° 2
- M. Simon Lauzière – conseiller siège n° 3
- M. Christian Girardin – conseiller siège n° 4
- Mme Suzanne Dandurand – conseillère siège n° 5
- M. Jean-François De Plaen – conseiller siège n° 6

Sont absents :

- Mme Thérèse Francoeur, mairesse
- M. Éric Provencher – conseiller siège n° 1

Est également présente :

Mme Martine Bernier, directrice générale et secrétaire-trésorière, agissant à titre de secrétaire de la séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est déclarée ouverte à 19 h 54.

2. SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Le conseil constate et mentionne que l'avis de convocation a été signifié, tel qu'il est requis par le *Code Municipal du Québec*, à tous les membres du conseil.

370-12-2018

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal attestent avoir reçu tous les documents inhérents à la présente séance, 72 heures avant la tenue de celle-ci, tel que prévu par la loi;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de MME SUZANNE DANDURAND
Appuyée par M. CHRISTIAN GIRARDIN

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.



ORDRE DU JOUR
2^e séance extraordinaire 17 décembre 2018

- 1 Ouverture de la séance**
- 2 Signification de l'avis de convocation**
- 3 Adoption de l'ordre du jour**

- Avis de motion** – Régl. : N°: 612 sur les modalités de paiement des taxes foncières municipales et des compensations pour l'exercice financier 2019
- 4
- 5 **Affectation du fonds de roulement pour l'année 2018**
- 5 **Période de question**
- 7 **Levée de la séance**

ADOPTÉE

4. AVIS DE MOTION - RÉGL. N° : 612

Un avis de motion et dépôt d'un projet de règlement est donné par le conseiller M. Simon Lauzière, à l'effet qu'au cours d'une prochaine séance du Conseil municipal, le projet de règlement N° 612, intitulé : *Règlement N° 612 sur les modalités de paiement des taxes foncières municipales et des compensations pour l'exercice financier 2019*, sera soumis pour adoption, lequel projet a pour objet de prévoir des règles relatives au paiement des taxes municipales et des compensations, pour l'exercice financier 2019.

Le projet de règlement est mis à la disposition du public au bureau municipal aux heures d'ouverture régulière.

371-12-2018

5. AFFECTATION DU FONDS DE ROULEMENT POUR L'ANNÉE 2018

CONSIDÉRANT le projet du Carrefour Saint-Félix réalisé durant l'été 2018;

CONSIDÉRANT QUE les dépenses de ce projet ont affecté les liquidités de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. CHRISTIAN GIRARDIN

Appuyée par M. DOUGLAS BEARD

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser l'emprunt d'une somme de 111 758 \$ au fonds de roulement de la municipalité, afin de pouvoir aux dépenses engendrées par le projet du Carrefour Saint-Félix.

D'affecter le poste N° : 03 510 00 001 « *Affectation au fonds de roulement* » d'un montant de 111 758 \$ et rembourser cette somme en un seul versement au cours de l'année 2019.

ADOPTÉE

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de question s'est tenue conformément à l'ordre-du-jour.

372-12-2018

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés et discutés;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. DOUGLAS BEARD

Que la séance soit levée à 19 h 59.

ADOPTÉE

M. Jean-François De Plaen
Maire suppléant

Martine Bernier, *DMA*
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

Je, Jean-François De Plaen, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.
Signé à Saint-Félix-de-Kingsey le 14 janvier 2019.